

African Rhino Specialist Group report

Rapport du Groupe des Spécialistes des Rhinocéros d'Afrique

Mike Knight, Chair/Président

Park Planning and Development, South African National Parks, PO Box 76693, and Centre for African Conservation Ecology, Nelson Mandela Metropolitan University, Port Elizabeth 6013, South Africa
email: m.knight@nmmu.ac.za

Poaching update

Poaching of rhinos continues at a continental level. A total of 1,107 rhinos were reported poached in 2013, equivalent to a rate of 3.03 rhinos per day (Table 1). Encouragingly, the continental level of poaching in the first half of 2014 has levelled off.

South Africa with the largest share (82%) of Africa's rhinos continues to experience the greatest losses in absolute terms since 2009. In relation to the 2012 South African population total, the percentage of rhinos lost to poaching between 2013 and 2014 has remained constant at 4.8%. Analysis of the daily poaching rates per quarter for South Africa indicates that poaching appears to have stabilized over the last 15 months (Figure 1). After increasing exponentially since 2007, the recorded average poaching levels in the first half of 2014 were the same as the 2013 average levels of 3.00 rhinos poached per day. It remains to be seen whether this apparent levelling off in poaching in South Africa (and indeed also continental levelling off) will continue, or whether poaching will once again continue to trend upwards as happened after a period of about a year of relative stability in South Africa in 2010/2011. (Post script: With the loss of 122 rhinos in July 2014, there may be signs that the rate of poaching has increased again in the third quarter in South Africa).

Table 1 shows that in relative terms poaching levels in Kenya from 2012 to 2013 approximately doubled, from 2.8% to 5.8% of 2012 population totals respectively. Encouragingly, as in South Africa, poaching in the first half of 2014 has levelled off at 5.1% of the end 2012 numbers (Table 1). While poaching levels in both Kenya and South Africa are currently still at biologically sustainable levels (i.e. not currently leading to population declines, it may not be from a financial

Mise à jour sur le braconnage

Le braconnage des rhinocéros se poursuit au niveau continental. On a signalé le braconnage d'un total de 1.107 rhinocéros en 2013, ce qui équivaut à un taux de 3,03 rhinocéros par jour (Tableau 1). Fait encourageant, le niveau continental du braconnage dans la première moitié de l'année 2014 s'est stabilisé.

L'Afrique du Sud ayant la plus grande part (82%) des rhinocéros d'Afrique continue de subir les pertes les plus importantes en termes absolus depuis 2009. En ce qui concerne la population totale sud-africaine de 2012, le pourcentage des rhinocéros perdus au braconnage entre 2013 et 2014 est resté constant à 4,8%. L'analyse des taux de braconnage quotidien par trimestre pour l'Afrique du Sud indique que le braconnage semble s'être stabilisé au cours des 15 derniers mois (Figure 1). Après avoir augmenté de façon exponentielle depuis 2007, les niveaux de braconnage moyens enregistrés au cours du premier semestre 2014 étaient les mêmes que les niveaux moyens de 2013 de 3,00 rhinocéros braconnés par jour. Il reste à voir si cette mise à niveau apparente du braconnage en Afrique du Sud (et en effet une mise à niveau continentale) continuera, ou si le braconnage continuera une fois de plus à avoir une tendance à la hausse comme cela s'est produit après une période d'environ une année de relative stabilité en Afrique du Sud en 2010-2011. Post scriptum: Suite à la perte de 122 rhinocéros en juillet 2014, il y a des signes que le taux de braconnage a encore augmenté au cours du troisième trimestre en Afrique du Sud.

Le Tableau 1 montre que, en termes relatifs, les niveaux de braconnage au Kenya entre 2012 et 2013 ont approximativement doublé, passant de 2,8% à 5,8% de la population à la fin de 2012. Il est encourageant que, comme en Afrique du Sud, le braconnage dans la première moitié de l'année 2014 s'est stabilisé par 5,1% des totaux de la fin 2012 (Tableau 1). Alors que les niveaux de braconnage au Kenya et en Afrique du Sud sont actuellement encore à des niveaux biologiquement viables (c'est à dire ne menant

Table 1. Reported numbers of white and black rhinos poached in Africa from 1 Jan 2006 to 30 June 2014
 Tableau 1: nombre de rhinocéros blancs et noirs rapportés braconnés en Afrique du 1^{er} janvier 2006 au 30 juin 2014

Country	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014H	Up to	Simple 2014 projection	Country totals 2006– June 2014	Year as % of end 2012 rhino no.		
										2012			2013	2014	
Botswana	-	-	-	-	-	-	2	2	-	16 June	-	4	1.0	1.0	0.0
DR Congo	-	-	2	2	-	-	-	-	-	n/a	-	4	n/a	n/a	n/a
Kenya	3	1	6	21	22	25	29	59	23	12 June	52	189	2.8	5.8	5.1
Malawi	-	-	-	-	-	-	2	1	2	23 June	4	5	7.7	3.8	15.4
Mozambique	-	9	5	15	16	10	16	17	1 (min)	31 Mar	4+	89	1,600	1,700	400
Namibia	-	-	-	2	2	-	1	6	10	30 June	20	21	0.0	0.3	0.9
SA	36	13	83	122	333	448	668	1,004	496	30 June	1,000	3,203	3.2	4.8	4.8
Swaziland	-	-	-	-	-	2	-	-	1	23 June	2	3	0.0	0.0	2.0
Tanzania	-	-	2	-	1-	-	2	-	2	23 June	4	7	1.6	0.0	3.1
Uganda	-	-	-	-	-	-	-	-	-	26 June	-	-	0.0	0.0	0.0
Zambia	-	1	-	-	-	-	-	-	-	24 June	-	-	0.0	0.0	0.0
Zimbabwe	21	38	164	39	52	35	29	18	4	12 June	9	400	4.1	2.5	1.3
Total	60	62	262	201	426	520	749	1,107	539		1,095	3,926	2.9	4.3	4.3
Poached/day	0.16	0.17	0.72	0.55	1.17	1.42	2.05	3.03	3.00		3.00				

Source: Data from IUCN SSC AfrSG, TRAFFIC and CITES Rhino Working Group.

Source: Données du GSRaf de la CSE de l'UICN, TRAFFIC et le Groupe de travail de la CITES sur le Rhinocéros.

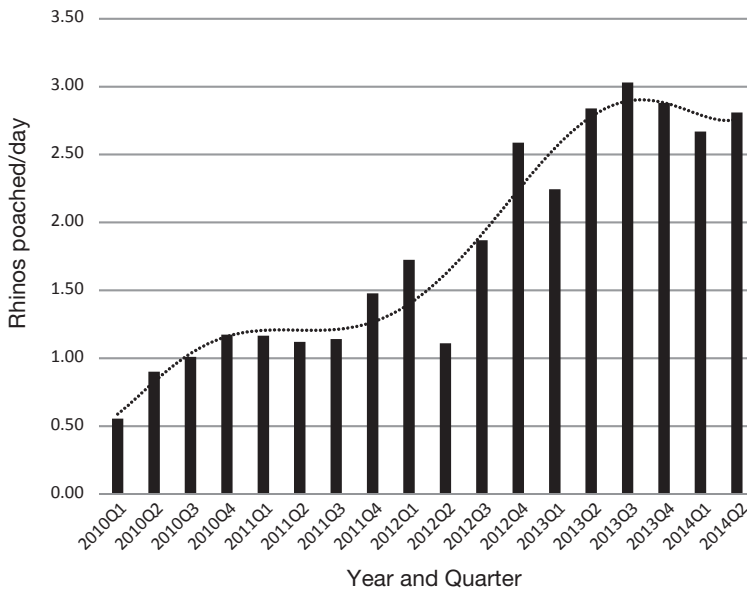


Figure 1. Reported South African rhino poaching by quarter from Jan 2010 to June 2014, with a fitted polynomial trend line (South African Department of Environmental Affairs/SANParks data)

Figure 1: Braconnage de rhinocéros d'Afrique du Sud rapporté par trimestre de janvier 2010 à juin 2014, avec une ligne de tendance polynomiale (Données du Ministère sud-africain des Affaires environnementales/SANParks ajustées)

perspective); both are approaching the tipping point where poaching will cease to be sustainable and deaths will start to exceed births.

The loss of a few animals from the small Malawi black rhino population makes this population particularly vulnerable to demographic anomalies (Table 1). While poaching in Namibia remains relatively low, Table 1 worryingly shows that poaching now appears to be increasing there. In addition to the number poached, some horns were also recovered in a bust at Windhoek airport in 2014.

Encouragingly, poaching in Zimbabwe has continued to decline since 2012 (Table 1). This arises from the implementation of dedicated, highly trained personnel engaged in anti-poaching activities in albeit a few focused populations, with close monitoring and a good working relationship with the local law-enforcement agencies.

Note that these figures in Table 1 are the minimum number reported poached, and the true figure is likely to be higher as some carcasses will not have been detected (especially in very large areas or in the case of very young animals).

pas actuellement aux déclinés de la population, peut-être pas d'un point de vue financier); les deux approchent le point de basculement où le braconnage cessera d'être viable et les décès commenceront à dépasser les naissances.

La perte de quelques animaux de la petite population de rhinocéros noir du Malawi rend cette population particulièrement vulnérable à des anomalies démographiques (Tableau 1). Alors que le braconnage en Namibie reste relativement faible, le Tableau 1 montre de manière inquiétante que le braconnage semble maintenant y augmenter. En plus du nombre braconné, des cornes ont également été retrouvées dans un raid à l'aéroport de Windhoek en 2014.

De manière encourageante, le braconnage au Zimbabwe a continué à diminuer depuis 2012 (Tableau 1). Ceci découle de la mise en œuvre d'un personnel dévoué, hautement qualifié engagé

dans des activités anti-braconnage, et dans quelques populations ciblées, avec une surveillance étroite et une bonne relation de travail avec les forces de l'ordre locales.

Notez que ces chiffres représentent le nombre minimum braconné déclaré, et le chiffre réel est probablement plus élevé car certaines carcasses n'auront pas été détectées (en particulier dans les très grandes aires ou dans le cas de très jeunes animaux). Les bébés rhinocéros qui ont disparu ou sont morts après que leurs mères aient été braconnés ou blessés et sont morts par la suite sont considérés comme des décès dus au braconnage. Quelques uns des animaux immobilisés qui avaient eu leurs cornes amputées ont survécu, mais ils ont aussi été comptés comme braconnés. Les animaux qui traversent la frontière vers le Mozambique à partir du Parc national Kruger continuent d'avoir une espérance de vie très limitée compte tenu de la pression du braconnage très élevé là-bas. Le braconnage total au Mozambique aurait aussi été beaucoup plus élevé s'il n'y avait pas eu des efforts des défenseurs de la nature locaux et les concessionnaires de chasse au Mozambique, qui ont refoulé de nombreux rhinocéros qui venaient du parc Kruger vers la frontière jusqu'en Afrique du Sud. Les informations sur le braconnage au Mozambique sont

Young calves that disappeared or died after their mothers were poached or injured and subsequently died are considered as poaching deaths. A few of the immobilized animals that had horns hacked off have survived but these too have been counted as poached.

Animals moving across the border into Mozambique from Kruger National Park continue to have a very low life expectancy given the very high poaching pressure there. The Mozambique poaching total would also have been much higher had it not been for the efforts of local conservationists and hunting concessionaires in Mozambique, who have chased back many rhinos that came in from Kruger Park across the border into South Africa. Poaching information for Mozambique is incomplete and true numbers poached could well be higher. Recent Tanzanian poaching information is also incomplete, especially for the Selous Game Reserve where information is lacking.

Responses, meetings and initiatives to address the poaching threat

United for Wildlife meeting

Between 11 and 12 February 2014 the United for Wildlife (UfW) partnership between international conservation organizations and the Royal Foundation convened a conference at the Zoological Society of London to seek solutions to the international illegal wildlife trade crisis and reduce the demand for illegal wildlife products, seen as the key driver of trade. The meeting was attended by about 250 delegates from about 30 countries (see <http://www.unitedforwildlife.org/#/>). The meeting recognized there was a need to strengthen site protection including the commitment to protection and patrolling; encourage local incentives for conservation and use new technologies; expose and suppress illegal wildlife trafficking; reduce consumer demand for illegal wildlife products; and make long-term financial commitment towards sustainable conservation. There was a commitment of actively pursuing these recommendations.

incomplètes et les vrais chiffres braconnés pourraient bien être plus élevés. Des informations récentes sur le braconnage tanzanien sont également incomplètes, en particulier pour la réserve de Selous où l'on manque d'informations.

Réponses, réunions et initiatives de lutte contre la menace du braconnage

Réunion de la fondation United for Wildlife (Unis pour la Faune Sauvage)

Entre le 11 et le 12 février 2014, United for Wildlife, un partenariat entre les organisations de conservation internationales et la Fondation Royale, a organisé une conférence à la Société Zoologique de Londres pour chercher des solutions à la crise du commerce international illégal de la faune et réduire la demande pour les produits de la faune sauvage, considérée comme le principal moteur du commerce. Environ 250 délégués de 30 pays ont assisté à la réunion (voir <http://www.unitedforwildlife.org/#/>). La réunion a reconnu qu'il fallait renforcer la protection des sites, y compris l'engagement à la protection et des patrouilles, promouvoir des incitations locales pour la conservation et l'utilisation des nouvelles technologies; exposer et réprimer le trafic illicite de la faune sauvage; réduire la demande des consommateurs pour les produits illicites des espèces sauvages; et faire un engagement financier à long terme en faveur de la conservation viable. Il y a eu un engagement de poursuivre activement ces recommandations.

La Conférence internationale sur le commerce illicite de la faune à Londres en février 2014

Cette conférence, qui a immédiatement suivi la réunion de la fondation United for Wildlife, a réuni de hauts représentants de plus de 50 pays et organisations internationales pour qu'ils se mettent d'accord sur des mesures nouvelles et audacieuses pour lutter contre le commerce illégal des espèces sauvages. La déclaration (voir https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/281289/london-wildlife-conference-declaration-140213.pdf) a mis en évidence les quatre actions principales suivantes:

- Eradiquer le marché des produits illicites des espèces sauvages
- Assurer des cadres juridiques et des dissuasions efficaces

International Conference on the Illegal Wildlife Trade (IWT) in London in February 2014

This conference, which immediately followed the UFW meeting, brought together senior representatives of over 50 countries and international organizations to agree on new and bold measures to tackle the illegal wildlife trade. The declaration (see https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/281289/london-wildlife-conference-declaration-140213.pdf) highlighted the following four main actions:

- Eradicating the market for illegal wildlife products
- Ensuring effective legal frameworks and deterrents
- Strengthening law enforcement
- Promoting sustainable livelihoods and economic development.

It was agreed that to successfully tackle the illegal wildlife trade and its effects, concerted political leadership, community engagement and international cooperation over a sustained period were needed. It was also realized that to support these efforts further research was needed into the scale of the environmental, political, social and economic implications of the trade, as well as an improved understanding of the illegal trade itself and the effect of measures taken to prevent and combat it.

Unfortunately, the meeting did not have representation from South Africa and India, the range States that together host the largest populations of three species of rhinos and of tigers, that were a focus of the IWT discussions.

A follow-up meeting to review progress on the IWT meeting is planned, to be held in Botswana in March 2015.

Rhino legislation and cases

We welcome Mozambique's decision to finally approve new legislation criminalizing rhino crimes with significantly increased penalties in April 2014. However, the extent to which this new legislation will be applied and what conviction rates and penalties will be handed down remain to be seen. Concern continues to be expressed

- Renforcer l'application de la loi
- Encourager des moyens de subsistance durables et le développement économique.

Il a été convenu que pour s'attaquer au commerce illégal de la faune et à ses effets avec succès, il fallait un leadership politique concerté, un engagement communautaire et une coopération internationale sur une période prolongée. Il a également été réalisé que pour soutenir ces efforts il fallait davantage de recherche sur l'échelle des conséquences environnementales, politiques, sociales et économiques du commerce, ainsi qu'une meilleure compréhension du commerce illégal lui-même et l'effet des mesures prises pour le prévenir et le combattre.

Malheureusement, la réunion n'avait pas de représentation d'Afrique du Sud ou de l'Inde, états de l'aire de répartition qui abritent les plus grandes populations des trois espèces de rhinocéros et de tigres, qui étaient au centre des discussions sur le Commerce illégal de la Faune Sauvage.

Une réunion de suivi pour évaluer les progrès de la réunion sur le Commerce illégal de la Faune Sauvage est prévue et elle se tiendra au Botswana en mars 2015.

Législation et procès sur le Rhinocéros

Nous saluons la décision du Mozambique d'approuver finalement en avril 2014 une nouvelle législation criminalisant les crimes sur les rhinocéros qui comprend une augmentation significative des amendes. Toutefois, il reste à voir dans quelle mesure cette nouvelle législation sera appliquée et les condamnations et amendes qui seront prononcées. Nous continuons à nous préoccuper au sujet du relâchement sans procès des suspects arrêtés au Mozambique et de ce qui s'est passé aux armes à feu et aux cornes de rhinocéros prises à des braconniers et remises aux autorités. En outre, des rapports inadéquats et tardifs du Mozambique à la CITES indiquent que très peu d'amendes prononcées par les tribunaux pour les infractions relatives aux rhinocéros ne sont jamais perçues. Cette surveillance insuffisante du paiement des amendes va continuer à donner aux criminels des motivations à faire le braconnage et le trafic de la corne. Il est aussi probable que les amendes seules représentent une petite taxe sur le chiffre d'affaires des criminels et donc vont cesser d'avoir un effet dissuasif. On aura la preuve réelle du changement d'attitude envers les crimes de rhinocéros par les autorités mozambicaines lorsque plusieurs braconniers et trafiquants seront condamnés à des peines d'emprisonnement importantes pour les crimes

about arrested suspects in Mozambique being released without trial and what has happened to firearms and rhino horns taken from poachers and handed to authorities. In addition, Mozambique's inadequate and late reporting to CITES indicates that very few of the fines handed down by the courts for rhino offences were ever collected. Inadequate policing of the payment of fines will continue to give incentive to criminals to poach and traffic horn. Fines alone also are likely to represent a small tax on criminal turnover and therefore cease to be much of a deterrent. The real proof of change in attitude towards rhino crimes by Mozambican authorities will be when multiple poachers and traffickers are given significant custodial sentences for the rhino crimes they commit.

Since CoP16, Kenya has also changed its legislation to include stiffer penalties to punish wildlife offenders. Its new Wildlife Conservation and Management Act was passed on 24 December 2013 and includes provision for penalties of life imprisonment or a minimum fine of Kenya shillings 20 million, equivalent to about USD 250,000, for poaching rhinoceros or African elephant (*Loxodonta africana*) or trafficking their parts or derivatives. The clause in the section that contains these new sentences has been considered ambiguous by some. What this means is that the new Wildlife Act, though better than the old one, is unlikely in practice to provide any deterrent to the big dealers. Currently there are deliberate efforts between some NGOs, Kenya Wildlife Service, the Directorate of Public Prosecutions, judicial officers and legal experts, to amend the Act to operationalize the clause containing these new sentences, Section 92, through a motion in parliament to strengthen it even further.

CoP16 Info Doc51 mentioned the trend of increasing arrests of poachers in South Africa in recent years. However, while most of the rhino cases that have been prosecuted have led to convictions (some with significant deterrent custodial sentences), concerns remain about the low case completion rate and the time it is taking for cases to come to court. Postscript: In a recent case, a poacher was sentenced to 77 years and was also convicted of murder of a co-poacher who was killed in a contact with field rangers.

de rhinocéros qu'ils commettent.

Depuis la CdP16, le Kenya a également modifié sa législation pour inclure des peines plus sévères afin de punir les contrevenants de la faune. Sa nouvelle loi sur la Conservation et la Gestion de la faune sauvage a été adoptée le 24 décembre 2013 et comporte des dispositions de peines d'emprisonnement à perpétuité ou une amende minimale de 20 millions de shillings kenyans, équivalent à 250.000 dollars américains, pour le braconnage du rhinocéros ou de l'éléphant d'Afrique (*Loxodonta africana*) ou le trafic de leurs parties ou leurs dérivés. La clause dans la section qui contient ces nouvelles peines a été jugée ambiguë par certains. Qu'est-ce que cela signifie, c'est que la nouvelle loi sur la faune, bien qu'elle soit meilleure que l'ancienne, dans la pratique n'est pas susceptible de fournir un élément dissuasif pour les gros trafiquants. Actuellement, il y a des efforts délibérés de certaines ONG, le Service Kenyan de la Faune Sauvage, le Procureur, les magistrats et les experts juridiques, pour modifier la Loi afin d'opérationnaliser la clause contenant ces nouvelles peines, l'article 92, par le biais d'une motion au Parlement pour le renforcer.

La CdP16 Infos Doc51 a mentionné la tendance à l'augmentation des arrestations de braconniers en Afrique du Sud au cours des dernières années. Cependant, alors que la plupart des procès concernant les rhinocéros qui ont fait l'objet des poursuites judiciaires ont abouti à des condamnations (certains avec des peines d'emprisonnement dissuasives importantes), des inquiétudes subsistent sur le taux faible d'aboutissement des procès et le temps qu'il faut pour que les procès viennent au tribunal. Post-scriptum: Dans une affaire récente, un braconnier a été condamné à 77 ans et il a également été reconnu coupable d'avoir assassiné un co-braconnier qui avait été tué dans un accrochage avec les écocardes sur le terrain.

Les Etats-Unis ont changé le statut d'espèce menacée pour le rhinocéros blanc du sud. Ces changements ont été mis en œuvre pour aider les agents de mise en application de la loi aux Etats-Unis à combattre la possession illégale, le mouvement et le trafic des cornes de rhinocéros aux Etats-Unis. Les changements, toutefois, ne cherchent pas à empêcher l'importation et la possession de trophées légitimes de chasse sportive comme des souvenirs non-commerciaux d'une chasse.

Sur une note positive au Zimbabwe, le taux d'aboutissement des procès s'est amélioré, mais des retards dans la finalisation de certains procès continuent. Un autre problème rapporté est que les criminels de rhinocéros s'enfuient souvent après avoir été libérés sous caution, certains retournant au braconnage de rhinocéros

The USA has changed its internal threatened status for southern white rhino. These changes have been implemented to help US law-enforcement officers deal with illegal rhino horn possession and movement and trafficking within the US. The changes, however, do not seek to prevent legal importation and possession of legitimate sport hunting trophies as non-commercial mementoes of a hunt.

On a positive note in Zimbabwe, the case completion rate has improved, but delays in finalizing some court cases continue. Another problem that has been reported is that rhino criminals frequently abscond after being granted bail, with some returning to rhino poaching and other crimes. Case management between the high court and the lower magistrate's courts appears to be a problem. It has been reported that some criminals who have been convicted in a lower court and later freed on bail after filing a successful appeal remain free as their appeals have not yet been heard in the high court due to a backlog of cases or filed papers being lost in the system. Thus it would help if case management between lower and higher courts was improved to ensure appeals are quickly heard in the higher court or bail of convicted rhino criminals was denied.

Strategic rhino-focused meetings

Second International Rhino Technology and Law Enforcement Meeting

During the reporting period, with funding from the US Fish and Wildlife Service's Rhino and Tiger Conservation Fund, Save the Rhino International, WWF-South Africa and South African National Parks, a second international experts meeting was held to discuss the latest patterns of rhino poaching and to identify tools and techniques to enhance wildlife protection and law enforcement. Wildlife security experts from 13 countries including 8 African rhino range States attended. The meeting allowed for improved cooperation and information sharing, following on from a very useful first of this series held in Namibia in 2012.

The aims of these technology and law-enforcement workshops were to 1) introduce field practitioners to others facing similar challenges, 2) allow field people to share knowledge on which techniques and technologies are working and which ones are not under what conditions and circumstances, and 3) provide the opportunity for field people to brainstorm and problem

ou aux autres crimes. La gestion des procès entre la cour d'appel et les tribunaux de première instance semble être un problème. Il a été rapporté que certains criminels qui ont été condamnés par un tribunal de première instance et plus tard libérés sous caution après avoir fait appel restent libres car leurs appels n'ont pas encore été entendus dans la cour d'appel en raison des retards de dossiers ou de la perte de documents déposés dans le système. Ainsi, il serait utile que la gestion des procès entre les juridictions inférieures et supérieures soit améliorée afin de s'assurer que les appels soient rapidement entendus dans la juridiction supérieure ou que la caution soit refusée pour les criminels de rhinocéros.

Réunions stratégiques axées sur les rhinocéros

Deuxième réunion internationale sur la technologie et l'application de la loi en ce qui concerne le rhinocéros

Au cours de la période considérée, grâce au financement du Fonds du Service de la Pêche et de la Faune Sauvage des Etats-Unis pour la Conservation des Rhinocéros et des Tigres, Save the Rhino International, WWF-Afrique du Sud et les Parcs nationaux sud-africains, une deuxième réunion internationale des experts a été organisée pour discuter des dernières tendances du braconnage de rhinocéros et identifier les outils et les techniques dans le but d'améliorer la protection de la faune et l'application de la loi. Les experts en sécurité de la faune de 13 pays, y compris 8 états africains de l'aire de répartition des rhinocéros y ont participé. La rencontre a permis d'améliorer la coopération et l'échange des informations, à la suite d'une première réunion très utile tenue en Namibie en 2012 sur la technologie ayant rapport au rhinocéros et à l'application de la loi.

Les objectifs de ces ateliers sur la technologie et l'application de la loi étaient 1) d'introduire des praticiens de terrain à d'autres personnes confrontées à des défis similaires, 2) de permettre à ceux qui travaillent sur le terrain de partager les idées sur les techniques et les technologies qui marchent et celles qui ne marchent pas et dans quelles conditions et circonstances, et 3) de donner à ceux de terrain l'occasion de faire un remue-méninges et de résoudre les problèmes ensemble en ce qui concerne les besoins des aires de la faune en général, et les besoins

solve together in order to troubleshoot needs for wildlife areas in general, and specific needs for particular rhino areas.

In addition, new technologies and tools for protected area security as well as the enhanced use of information to reduce poaching and more effectively combat international trafficking in horn were discussed in depth. Technology companies were also invited for one day to demonstrate their products.

CITES Rhino Working Group feedback

The CITES Rhino Working Group (WG) corresponded intersessionally and produced a report with recommendations for consideration at the CITES Standing Committee meeting held in July 2014. The CITES Secretariat also produced a report on rhinos that also included a suite of recommendations.

Postscript: At the CITES Standing Committee (SC) meeting in early July 2014, the Rhino Working Group was, as expected, tasked by the SC Chair to produce a joint set of recommendations for SC to consider. The Rhino WG was ably chaired by the UK's Michael Sigsworth assisted by the CITES Secretariat's Ben van Rensburg. It met three times at SC65 to finalize joint recommendations that were then circulated, considered and ultimately approved by the SC. These recommendations maintained a focus on Vietnam and, especially, Mozambique. Specific deliverables and reporting timelines were set for Mozambique, which was criticized for its previous late and inadequate reporting. The SC also approved a clause mandating the CITES Secretariat, in consultation with the Rhino WG, to draw the attention of the SC intersessionally to any significant issues of non-compliance with the rhino recommendations approved at SC65. This then would allow the SC to act without having to wait for the next SC meeting. Shortly before CITES SC65, the International Rhino Foundation and the Environmental Investigation Agency submitted a joint application to the US government requesting it to impose Pelly Amendment sanctions against Mozambique for its failure to date to adequately deal with poaching and rhino horn trafficking by its citizens. The Fishermen's Protective Act allows the US government to prohibit the importation of wildlife and fish products from

spécifiques des aires de rhinocéros.

En outre, les nouvelles technologies et les outils pour la sécurité des aires protégées et aussi l'utilisation de l'information pour réduire le braconnage et lutter plus efficacement contre le trafic international de la corne ont été discutés en profondeur. Les entreprises de technologie ont également été invitées pour une journée afin de démontrer leurs produits.

Feedback du Groupe de travail de la CITES sur le Rhinocéros

Le Groupe de travail de la CITES sur le Rhinocéros a communiqué entre les sessions et a produit un rapport contenant des recommandations pour examen à la réunion du Comité permanent tenue en juillet 2014. The Secrétariat de la CITES a également produit un rapport sur les rhinocéros qui comprenait aussi une série de recommandations.

Post-scriptum: Comme prévu, lors de a réunion du Comité permanent de la CITES au début de juillet 2014, le Groupe de travail sur le Rhinocéros a été chargé par le Président du Comité permanent de produire un ensemble de recommandations conjointes à être examinées par le Comité permanent. Le groupe de travail sur le Rhinocéros a été habilement présidé par Michael Sigsworth du Royaume-Uni appuyé par Ben van Rensburg du Secrétariat de la CITES. Il s'est réuni trois fois au cours de la SC65 pour finaliser les recommandations conjointes qui ont alors été diffusées, examinées et finalement approuvées par le Comité Permanent. Ces recommandations ont focalisé sur le Vietnam et surtout le Mozambique. Des objectifs spécifiques et les dates limites de rapport ont été fixés pour le Mozambique, qui a été critiqué pour son précédent rapport tardif et inadéquat. Le Comité Permanent a également approuvé une clause obligeant le Secrétariat de la CITES, en consultation avec le Groupe de Travail sur le Rhinocéros, d'attirer l'attention du Comité Permanent entre les sessions sur tous les problèmes importants de non-conformité avec les recommandations sur le rhinocéros approuvées à la SC65. Cela permettra alors au Comité Permanent d'agir sans avoir à attendre sa prochaine réunion. Peu de temps avant la SC65 de la CITES, la Fondation Internationale pour le Rhinocéros et l'Agence d'Enquête sur l'environnement ont présenté une demande conjointe au gouvernement américain lui demandant d'imposer des sanctions au titre de l'amendement de Pelly contre le Mozambique pour son échec à ce jour de traiter convenablement le braconnage et le trafic de la corne de rhinocéros par ses citoyens.

the offending nation. It was previously used to effect positive responses from Taiwan and South Korea to contain the illegal rhino horn trade. In the event that Mozambique's actions and reporting to CITES continue to be inadequate and considered as 'significantly non-compliant' by the CITES SC in terms of SC65 recommendations, this could presumably strengthen the case in the US for the imposition of Pelly Amendment sanctions against Mozambique.

The full SC65 rhino recommendations that were approved at CITES CoP65 can be found at <http://www.cites.org/sites/default/files/eng/com/sc/65/com/E-SC65-Com-03.pdf>. A short AfRSG information document was also prepared for delegates attending the SC65 meeting, which included the updated poaching statistics in Table 1. This information will be posted on the AfRSG webpage, courtesy of the IRF website at <http://www.rhinos.org/professional-resources/iucn-african-rhino-specialist-group>.

South African Panel of Experts

The South African Minister of Environment has established a panel of experts to provide the best available advice, opinions and recommendations on matters associated with the conservation of both rhinos and elephants. This information is to be assessed in preparation for any possible submissions to CITES CoP 17.

Namibian law-enforcement meeting

A Law Enforcement and Wildlife Crime Prevention workshop organized by the Ministry of Environment (MET) was held in May 2014 in Namibia to urgently discuss the recent escalation in wildlife crime in the country. The meeting was attended by representatives from all the critical government departments, rhino custodians, private land owners, professional hunting organizations, NGOS, and international law enforcement and rhino experts. The urgency of the situation was emphasized, as was the need for a strategic whole Namibian government response to the threat of organized crime and its impact on the country's wildlife resources. The importance of international cooperation, information sharing and proactive intelligence to disrupt organized

L'amendement Pelly de la Loi pour la protection des pêcheurs permet au gouvernement américain d'interdire l'importation des produits de la faune et de la pêche d'une nation contrevenante. Il a déjà été utilisé pour produire une réponse positive du Taiwan et de la Corée du Sud afin d'endiguer le commerce illicite de la corne de rhinocéros. Si les actions et les rapports du Mozambique à la CITES continuent à être inadéquats et considérés par le Comité Permanent de la CITES d'être d'une «non-conformité significative» aux termes des recommandations de la SC65, on peut supposer que cela renforcerait le cas aux Etats-Unis pour l'imposition des sanctions au titre de l'Amendement Pelly contre le Mozambique.

On peut trouver les recommandations complètes de la SC65 sur le rhinocéros qui ont été approuvées à la CdP65 de la CITES sur <http://www.cites.org/sites/default/files/eng/com/sc/65/com/E-SC65-Com-03.pdf>. Un court document d'information par le GSRAF a également été préparé pour les délégués participant à la réunion de la SC65, qui comprenait les statistiques mises à jour sur le braconnage dans le Tableau 1. Cette information sera affichée sur la page Web du GSRAF, grâce au site de la Fondation Internationale sur le Rhinocéros sur <http://www.rhinos.org/professional-Resources/iucn-african-rhino-spécialist-group>.

Groupe d'experts sud-africains

Le Ministre sud-africain de l'Environnement a mis en place un groupe d'experts pour fournir les meilleurs conseils disponibles, des avis et des recommandations sur les questions liées à la conservation des rhinocéros et des éléphants. Ces informations doivent être évaluées en préparation d'une soumission éventuelle à la CdP 17 de la CITES.

Réunion namibienne sur l'application de la loi

Un atelier sur l'application de la loi et la prévention du crime de la faune organisé par le Ministère de l'Environnement s'est tenu en mai 2014 en Namibie dans le but de discuter de toute urgence la récente intensification de la criminalité de la faune dans le pays. La réunion a été suivie par des représentants de tous les ministères importants, les conservateurs des rhinocéros, les propriétaires fonciers privés, les organisations de chasse professionnelle, les ONG et les experts sur l'application de la loi internationale et sur le rhinocéros. L'urgence de la situation a été soulignée, de même que la nécessité d'une réponse stratégique de tout le

criminal networks and stop poachers before actual killings was well recognized.

Feedback on 'The viability of legalizing trade in horn in South Africa' report

This report emanated from an identified need at the South African Minister of Environment's Rhino Summit held in October 2010 (see https://www.environment.gov.za/sites/default/files/docs/rhinohorntrade_southafrica_legalisingreport.pdf). A questionnaire survey of 104 rhino experts and rhino owners was undertaken, in addition to an assessment of current literature on the subject. The focus of the study was on the potential impact of the current national moratorium on trade in rhino horn in South Africa and whether it should be lifted. The study aimed to address the following: 1) analyse trends in local (national) trade in rhino horn before the moratorium came into effect in February 2009; 2) analyse trends in incidents of illegal killing before and after the national moratorium was declared; 3) assess the potential national market for rhino horn; 4) determine security risks relating to the lifting of the moratorium; 5) identify measures to be put in place to address the risks identified above, including a response strategy; 6) recommend systems to be developed and implemented to regulate national trade in rhino horn, including a tracking and monitoring system; 7) identify the legal requirements to be addressed in terms of a national trade system; 8) identify means to ensure rhino horn traded nationally does not enter international trade; 9) analyse similar situations in other countries and advise on best practices and interventions made in those countries.

Although there was mixed reaction to the survey, it did recommend that South Africa should not lift the current national moratorium on the trade in horn while an international ban in the trade of rhino horn existed. Although mainly opinion based, the survey indicated that lifting the national moratorium may possibly lead to greater laundering of horn on to the illegal market, tarnishing South Africa's conservation and compliance image. It was recommended that South Africa should immediately develop a secure national electronic permitting system to bring non-compliance issues under control. This should be

gouvernement namibien à la menace du crime organisé et son impact sur les ressources de la faune du pays. On a reconnu l'importance de la coopération internationale, l'échange d'informations et de renseignements proactifs afin de perturber les réseaux criminels organisés et arrêter les braconniers avant les abattages réels.

Feedback sur le rapport sur « La viabilité de la légalisation du commerce des cornes en Afrique du Sud »

Ce rapport émane d'un besoin identifié au Sommet sur le rhinocéros du Ministre sud-africain de l'environnement qui s'est tenu en octobre 2010 (voir https://www.environment.gov.za/sites/default/files/docs/rhinohorntrade_southafrica_legalisingreport.pdf). Une enquête par questionnaire des 104 experts du rhinocéros et des propriétaires de rhinocéros a été entreprise, en plus d'une évaluation de la littérature actuelle sur le sujet. L'objectif de l'étude portait sur l'impact potentiel du moratoire national actuel sur le commerce des cornes de rhinocéros en Afrique du Sud et à savoir s'il devrait être levé. L'étude visait à examiner les questions suivantes: 1) analyser les tendances du commerce local (national) dans la corne de rhinocéros avant le moratoire qui est entré en vigueur en février 2009; 2) analyser les tendances dans les cas d'abattage illégal avant et après que le moratoire national ait été déclaré; 3) évaluer le marché potentiel national pour la corne de rhinocéros; 4) déterminer les risques de sécurité liés à la levée du moratoire; 5) identifier les mesures à mettre en place pour traiter les risques identifiés ci-dessus, y compris une stratégie de réponse; 6) recommander des systèmes à développer et à mettre en œuvre pour réglementer le commerce national de la corne de rhinocéros, y compris un système de suivi et de surveillance; 7) identifier les conditions légales requises en termes d'un système de commerce national; 8) identifier les moyens de s'assurer que la corne de rhinocéros commercialisée à l'échelle nationale n'entre pas dans le commerce international; 9) analyser des situations similaires dans d'autres pays et donner des conseils sur les meilleures pratiques et les interventions réalisées dans ces pays.

Bien qu'il y ait eu des réactions mitigées à l'enquête, il a été recommandé que l'Afrique du Sud ne doive pas lever le moratoire national actuel sur le commerce des cornes tandis qu'une interdiction internationale du commerce de la corne de rhinocéros existait. Bien que principalement basée sur l'opinion, l'enquête a indiqué que la levée du moratoire national peut éventuellement conduire à un

linked to a rhino database that includes horn stockpile and DNA profile information. Private rhino owners should also be given incentive to continue protecting rhinos during this period. This could be achieved through government's general willingness to try to find solutions in support of the private sector concerns, such as offering secure sites to store horn and offering more streamlined permit procedures as an incentive for rhino owners to comply. In addition, it was urged that South Africa must continue to show full compliance with CITES Resolutions and if a proposal for legalizing international trade is to be submitted, a detailed proposal should be made available as soon as possible.

Rhino impact bonds

The AfRSG Secretariat and other AfRSG members have been working closely with the Zoological Society of London (ZSL), Social Finance and more recently also the AsRSG and other UfW partners to investigate, develop and try a new innovative form of funding of field conservation action. The Royal Foundation of Princes William and Harry and the Duchess of Cambridge is interested in exploring the possible value impact bonds as a rhino conservation-funding tool. The idea is that each project bond will have a set of measurable target deliverables (such as increasing rhino numbers by x or keeping poaching below y). The concept is that philanthropists provide initial funding for such impact bonds and, if the project is successful in delivering against the measurable objectives set out, the philanthropists will be reimbursed by other participating bodies such as the Global Environment Facility (GEF) or governments. Unlike traditional grant projects, governments only have to pay out on successes and philanthropists are also given incentive to back good projects likely to deliver so they can get their seed funding back and be able to re-invest it to achieve more.

Following a meeting in London coinciding with the London IWT Conference, the concept and a draft document jointly prepared by ZSL, Social Finance and AfRSG were presented to potential funders. The idea was welcomed by GEF and an initial Project Identification Form for USD 2 million to develop and test out the concept was

plus grand blanchiment de cornes sur le marché illégal, ternissant l'image de la conservation et de la conformité de l'Afrique du Sud. On a recommandé que l'Afrique du Sud élabore immédiatement un système national de permis électronique sécurisé pour mettre sous contrôle les questions de non-conformité. Il doit être lié à une base de données de rhinocéros qui comprend les stocks de cornes et les informations sur le profil d'ADN. Les propriétaires privés de rhinocéros devraient aussi avoir intérêt à continuer à protéger les rhinocéros au cours de cette période. Cela pourrait se faire par la volonté générale du gouvernement de tenter de trouver des solutions pour répondre aux préoccupations du secteur privé, par exemple en offrant des sites sécurisés pour stocker les cornes et en offrant des procédures de permis plus simplifiées pour motiver les propriétaires de rhinocéros de se conformer. En outre, on a demandé que l'Afrique du Sud continue à montrer un respect intégral pour les résolutions de la CITES et si une proposition de légaliser le commerce international doit être soumise, une proposition détaillée devrait être disponible dès que possible.

Impacts des Obligations sur le Rhinocéros

Le Secrétariat du GSRAf et d'autres membres du GSRAf travaillent en étroite collaboration avec la Société zoologique de Londres (ZSL), Finance sociale et, plus récemment, le GSRAf et d'autres partenaires de la Fondation Unis pour la Faune pour étudier, développer et essayer une nouvelle forme innovatrice de financement des actions de conservation sur le terrain. La Fondation royale des Princes William et Harry et la Duchesse de Cambridge s'intéresse à explorer l'impact de la valeur possible des obligations en tant qu'outil de financement de la conservation des rhinocéros. L'idée est que chaque obligation de projet aura un ensemble d'objectifs cibles mesurables (tels que l'augmentation du nombre de rhinocéros par x ou le maintien du braconnage en-dessous de y). Le concept est que les philanthropes fournissent un financement initial pour de telles obligations d'impact et, si le projet réussit par rapport aux objectifs mesurables prévus, les philanthropes seront remboursés par d'autres organismes participants tels que le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) ou les gouvernements. Contrairement aux projets traditionnels de subventions, les gouvernements ne doivent payer que les succès et on donne également aux philanthropes une motivation pour soutenir de bons projets susceptibles de réussir afin qu'ils puissent obtenir leur financement de démarrage et être en

submitted to and approved by GEF. The various cooperating partners are assisting by developing a full GEF proposal and liaising with the Royal Foundation to seek support to boost the initial funding for the demonstration phase of the project up to a total of USD 5 million. If this funding model proves to work in practice the hope is that it could be rolled out on a bigger scale. At this initial stage it has been decided to focus on a few projects relating to a small number of *Key* black, white and greater one-horned rhino projects in Africa and Asia. At the time of writing those involved are working to review and decide on possible sites to fund.

Decline in live white rhino sale turnover in South Africa following upsurge of poaching and its implications

The AfRSG's scientific officer has collated live white rhino sale data from the three biggest sellers: Ezemvelo KwaZulu-Natal (KZN) Wildlife, South African National Parks (SANParks) and Vleissentraal Auctioneers. Figure 2 shows that inflation-adjusted annual turnover has declined considerably in recent years following the upsurge in poaching. After an initial rush to sell rhinos in 2009 soon after poaching had started to increase, turnover has declined considerably. This is primarily because the major conservation agencies have fewer surplus rhinos to sell due to the poaching. Figure 2 shows this significant decline in turnover is primarily due to the reduction in number of animals being sold. Fewer live sales have also significantly reduced funding for state conservation agencies such as Ezemvelo KZN Wildlife and SANParks. For example, the decline in turnover for these two conservation organizations (adjusted for inflation to 2013 South African rand [ZAR] values) from 2007 (the year before poaching started to escalate) to 2012 was almost ZAR 35.9m (close to US\$3.8m at prevailing exchange rates). In addition, the trend of increasing numbers of private sector owners in South Africa getting rid of some or all of their rhinos given increased security costs and risks that have accompanied the upsurge in poaching shows no sign of abating. This may reduce the range available for expanding rhino range and numbers.

mesure de le réinvestir pour obtenir plus.

Suite à une réunion à Londres qui a coïncidé avec la Conférence sur le Commerce International de la Faune Sauvage de Londres, le concept et un projet de document préparé conjointement par la Société Zoologique de Londres, Finance sociale et le GSRAf ont été présentés aux bailleurs de fonds potentiels. L'idée a été bien accueillie par le FEM et un premier PIF de USD2 millions pour développer et tester le concept a été soumis et approuvé par le FEM. Les différents partenaires de coopération aident à développer une proposition complète pour le FEM en liaison avec la Fondation Royale pour chercher un soutien afin de stimuler le financement initial pour la phase de démonstration du projet jusqu'à un total de USD5 millions. Si ce modèle de financement marche dans la pratique, l'espoir est qu'il pourra être déployé sur une plus grande échelle. A ce stade initial, il a été décidé de se concentrer sur quelques projets relatifs à un petit nombre de projets clés sur les rhinocéros noirs, blancs et unicorns en Afrique et en Asie. Au moment de la rédaction, ceux qui sont impliqués travaillent à revoir et à décider sur des sites possibles à financer.

Baisse du chiffre d'affaires de la vente des rhinocéros blancs vivants en Afrique du Sud après une recrudescence du braconnage et ses implications

Le responsable scientifique du GSRAf a rassemblé des données sur la vente des rhinocéros blancs vivants des trois plus gros vendeurs: Ezemvelo KwaZulu-Natal (KZN) Wildlife, les parcs nationaux sud-africains (SANParks) et le commissaire-priseur Vleissentraal. La Figure 2 montre que le chiffre d'affaires annuel ajusté à l'inflation a considérablement diminué ces dernières années suite à la recrudescence du braconnage. Après une poussée initiale pour vendre les rhinocéros en 2009 peu de temps après que le braconnage ait commencé à augmenter, le chiffre d'affaires a considérablement diminué. C'est principalement parce que les principaux organismes de conservation ont moins de rhinocéros en surplus à vendre en raison du braconnage. La Figure 2 montre que cette baisse significative du chiffre d'affaires est principalement due à la réduction du nombre d'animaux vendus. La réduction de ventes d'animaux vivants a également réduit de manière significative le financement des organismes de conservation de l'Etat tels qu'Ezemvelo KZN Wildlife et SANParks. Par exemple,

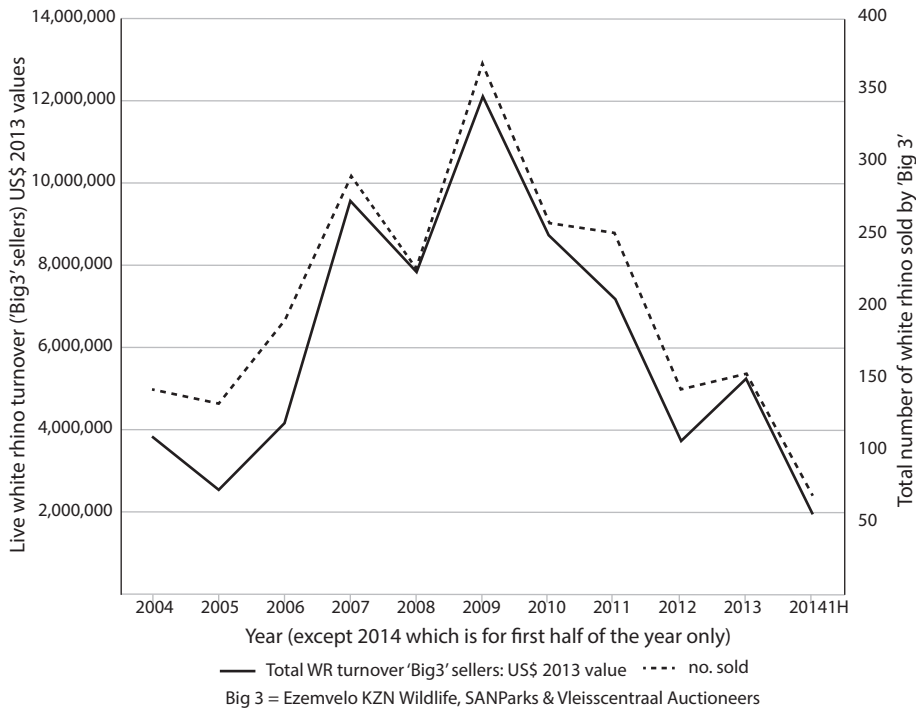


Figure 2. White rhino live sale turnover in South Africa by the three biggest sellers (based on data supplied by Ezemvelo KZN Wildlife, SANParks and Vleissentraal auctioneers).

The 2014 figure refers only to the first half of 2014; the total turnover for 2014 will be higher.

Figure 2: Le chiffre d'affaires de la vente de rhinocéros blancs vivants en Afrique du Sud par les trois plus gros vendeurs (basé sur les données fournies par Ezemvelo KZN Wildlife, SANParks et les commissaires-priseurs Vleissentraal).

Le chiffre de 2014 ne porte que sur le premier semestre de 2014; le chiffre d'affaires total pour 2014 sera plus élevé.

Achievement

I congratulate Benson Okita-Ouma (deputy chair) on receiving his PhD from Wageningen University, Netherlands. His dissertation is entitled 'Population densities of eastern black rhinoceros: unravelling the controls'.

Acknowledgements

I acknowledge and thank our various sponsors: WWF's African Rhino Programme (with funding from WWF Netherlands), US Fish and Wildlife's Rhino and Tiger Conservation Fund, Save the Rhino International, International Rhino Foundation and UK's Department for Environment, Food and Rural Affairs (DEFRA) for sponsoring the scientific officer's time. I also thank the Endangered Wildlife Trust for administrative assistance. I thank Dr Richard

la baisse du chiffre d'affaires de ces deux organisations de conservation (ajusté pour l'inflation du rand sud-africain à la valeur de 2013) entre 2007 (l'année avant la recrudescence du braconnage) et 2012 était presque 35,9 millions de rands sud-africains (près de USD3,8 millions aux taux de change en vigueur). En outre, la tendance du nombre croissant de propriétaires du secteur privé en Afrique du Sud à se débarrasser de tous leurs rhinocéros ou d'une partie étant donné les coûts accrus de sécurité et les risques qui accompagnent la recrudescence du braconnage ne montre aucun signe de ralentissement. Cela peut réduire l'habitat disponible pour augmenter l'habitat ou le nombre de rhinocéros.

Réalisation

Je félicite Benson Okita-Ouma (Vice-président) pour avoir reçu son doctorat de l'Université de Wageningen aux Pays-Bas. Sa thèse est intitulée « Les densités de

Emslie (scientific officer) and Dr Benson Okita-Ouma (deputy chair) for their inputs, constant support and advice. I also thank those who provided information towards this report.

population de rhinocéros noirs de l'Est: démêler les contrôles ».

Remerciements

Je reconnais et remercie nos différents sponsors: le Programme du WWF pour les rhinocéros d'Afrique (avec un financement du WWF Pays-Bas), le Fonds du Service de la Pêche et de la Faune Sauvage pour la Conservation du Rhinocéros et du Tigre, Save the Rhino International, la Fondation Internationale pour le Rhinocéros et le Ministère Britannique de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (DEFRA) pour le parrainage du temps du chargé scientifique. Je remercie également le Fonds de la Faune Sauvage menacée d'extinction pour l'assistance administrative. Je remercie le Dr. Richard Emslie (responsable scientifique) et le Dr. Benson Okita-Ouma (Vice-président) pour leur contribution, leur soutien et leurs conseils constants. Je remercie également tous ceux qui ont fourni des informations pour la rédaction de ce rapport.